

ANNEXE

Orientation Fédérale

Accession à la Finale Départementale U13 Pitch 2025

Rappel règlement « phase départementale » Festival UU13 G & F : 2ème Tour :

« Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la Finale Départementale*.

*L'organisation de la Finale Départementale sera précédée d'une réunion (présentielle et/ou visio) afin de tenir informer les Éducateurs - les Responsables de Clubs sur les modalités (organisation, épreuves, qualifications...) de l'épreuve. ».

Point 1 : Participation des équipes U13 - garçons et filles

La Circulaire N°1 Métropole de la Fédération Française de Football concernant le Festival U13 Pitch 2025 informe du nombre maximum d'équipes participantes **PAR CLUB** à la finale départementale : <u>Circulaire</u>

« <u>Le nombre d'équipes participantes par club est limité à 2 équipes pour la phase finale</u> départementale et 1 en phase régionale »

Le District de la Côte d'Azur de Football précise les conditions d'accession à la Finale Départementale des clubs <u>ayant plus de 2 équipes</u> encore qualifiées dans la compétition afin d'être en adéquation avec cette circulaire.

CAS N°1 : 4 équipes du même club terminent à 4 places qualificatives (1^{er} et 2^{ème} de deux poules différentes)

Sont qualifiées : les 2 équipes du club concerné* terminant en 1ère position.

Les 2 meilleures équipes classées en 3^{ème} position des 8 poules se qualifieront en Finale Départementale.

Sont exclues de ce classement :

Les équipes des clubs ayant déjà deux équipes qualifiées et ayant terminé en 3^{ème} position

CAS N°2 : 3 équipes du même club terminent à 3 places qualificatives (une en 1^{ère} position et deux équipes en 2^{ème} position de deux poules différentes)

Le meilleur deuxième (au nombre de points) du club concerné sera qualifié pour la phase Finale Départementale.

Si les deux équipes ont le même nombre de points, il sera procédé à l'application des mêmes règles de départage que pour les équipes terminant en 3ème position.

Le meilleur 3^{ème} des 7 poules restantes sera qualifié pour la phase Finale Départementale Sont exclues de ce classement :

- L'équipe terminant en 3^{ème} position de la poule dans laquelle il y a déjà deux qualifiés ;
- Les équipes des clubs ayant déjà deux équipes qualifiées et ayant terminé en 3^{ème} position

CAS N°3 : 3 équipes du même club terminent à 3 places qualificatives (deux équipes en 1ère position de leurs poules respectives et une équipe en 2ème position de sa poule)

Les deux équipes terminant 1^{ère} de leurs poules sont qualifiées pour la phase Finale Départementale.

*club concerné = club ayant plus de deux équipes qualifiées dans le tour précédant la Finale Départementale.



ANNEXE

Le meilleur 3^{ème} des 8 poules sera qualifié pour la phase Finale Départementale.

Sont exclues de ce classement :

- Les équipes des clubs ayant déjà deux équipes qualifiées et ayant terminé en 3ème position.

Règle de départage des équipes terminant en 3ème position :

Un classement des équipes terminant en 3^{ème} position - en ôtant les équipes terminant 3^{ème} position du club concerné - sera établi avec les points acquis lors du tour du Festival concerné.

CAS N°1 : Les 2 meilleures équipes classés en 3ème position (hors club concerné) des 8 poules se qualifieront en Finale Départementale.

CAS N°2 : les deux premiers de ce classement (hors club concerné) seront qualifiés pour la Finale Départementale.

CAS N°3 : le premier de ce classement (hors club concerné) sera qualifié pour la Finale Départementale.

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, classées initialement en 3^{ème} position de leurs poules, ces équipes seront départagées de la façon suivante :

- 1. Le plus grand nombre de buts (ou meilleure attaque) dans les matchs de poules entre les équipes ex-aequo.
- 2. L'équipe ayant encaissé le moins de buts (meilleure défense) dans les matchs de poules entre les équipes ex-aequo.
- 3. La différence de buts générale, c'est-à-dire la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les matchs de poule entre les équipes ex-aequo.
- 4. **DÉFI JONGLERIE** 5 joueurs seront désignés par tirage au sort par un Membre de la Commission d'Organisation du District présente sur le site.

<u>Attention</u>: Le défi jonglerie sera effectué automatiquement par toutes les équipes terminant troisième lors du Festival, immédiatement après la fin des épreuves.

Les résultats de celui-ci ne seront pris en compte uniquement dans la situation où les points 1, 2 et 3 de la règle de départage ne permettent pas de déterminer un qualifié.

Défi jonglerie :

Règles: La jonglerie sera effectuée uniquement avec les pieds (1 essai/ joueur).

Aucune surface de contact de rattrapage (genoux – cuisses- tête- tibia -poitrine).

Comptabilisation: 50 jongles maximum par joueur.

Le vainqueur sera désigné au cumul du nombre de jongles effectués par les 5 joueurs.

Si une nouvelle égalité survient = **finish.**

^{*}club concerné = club ayant plus de deux équipes qualifiées dans le tour précédant la Finale Départementale.